

Candidature au conseil municipal des enfants

**Être candidat au CME (conseil municipal des enfants),
c'est avoir envie de participer aux grands projets de la commune
et d'en porter un, c'est travailler avec une équipe pour les réaliser.**

**Pour être candidat,
tu dois habiter Saint-André-de-Cubzac
et être en classe de CM1, CM2 ou 6^e dans un
établissement scolaire de la Commune.**

**Si tu souhaites être candidat, tu dois retourner
ces documents remplis et signés à ton
établissement scolaire, à la mairie ou par mail
à cme@saintandredecubzac.fr**



Documents à retourner

- ☐ Fiche administrative
- ☐ Engagement de l'enfant
- ☐ Autorisation des représentants légaux
- ☐ Motivation et projet de l'enfant

Planning des élections 2026

- **Au plus tard le 3 novembre** : dépôt des candidatures
- **Du 9 au 20 novembre** : campagne électorale pour présenter ton projet pour la ville et tes motivations pour être élu au CME. Tu pourras faire une affiche qui sera installée dans l'école.
- **Semaine du 23 novembre** : élections au sein de ton établissement scolaire.
- **8 décembre** : 1^{er} conseil municipal des enfants : les conseillers élus seront installés c'est-à-dire qu'ils se réuniront au Champ de Foire en présence du Maire pour présenter leurs idées.
- Après, les réunions de travail se tiendront au moins un mardi soir entre chaque période de vacances scolaires, de 17h30 à 19h, à l'espace municipal Soucarros.

**Avant de te porter candidat,
lis attentivement avec un adulte
le règlement intérieur du conseil municipal
des enfants ainsi que l'engagement
de l'enfant !**

**Si tu as des questions, pose-les
à tes enseignants ou par mail à
cme@saintandredecubzac.fr.
Une réponse te sera apportée !**

L'INFO EN +

Retrouvez les documents et toutes
les informations sur la page dédiée
du site internet de la Ville.



Fiche administrative

CANDIDATURE AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Partie de l'enfant candidat

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Groupe de rattachement de la candidature : ☐ Filles ☐ Garçons

Établissement scolaire : ☐ École Lucie Aubrac ☐ École Pierre Dufour ☐ École Suzanne Lacore
☐ École STAM ☐ Collège la Garosse ☐ Collège STAM

Niveau scolaire : ☐ CM1 ☐ CM2 ☐ 6^e

Classe de Madame/Monsieur (CM1 / CM2) ou professeur principal (6^e) :

Adresse : Code postal :

Ville : Téléphone pour contacter l'enfant :

Mail pour contacter l'enfant (en MAJUSCULES) :

**En signant ce document, je souhaite présenter ma candidature
aux élections du conseil municipal des enfants pour un mandat de deux ans.**

Partie des représentants légaux

REPRÉSENTANT 1

Nom : Prénom :

Téléphone : Mail (en MAJUSCULES) :

REPRÉSENTANT 2

Nom : Prénom :

Téléphone : Mail (en MAJUSCULES) :

**En signant ce document, je m'engage en tant que représentant légal
de à lui permettre de participer au CME.**

☐ En complément de l'envoi par courrier électronique des informations spécifiques et indispensables au fonctionnement du conseil municipal des enfants, j'accepte de recevoir par e-mail les informations de la Ville de Saint-André-de-Cubzac (infolettre mensuelle, infos travaux, annonces d'événements, invitations, alertes...).

Fait à , le/...../.....

Signature de l'enfant candidat

Signature des représentants légaux

Les données à caractère personnel collectées auprès de vous, font l'objet d'un traitement conforme au règlement dit RGPD de 2016. Les informations à caractère personnel recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé que les services de la Ville de Saint-André-de-Cubzac conservent à des fins de service public pour la durée correspondant à la période pendant laquelle le service sera rendu dans son actuelle définition. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité ainsi qu'à l'opposition, en contactant le responsable de la protection des données de la Commune (tel : 0557451010 - courriel : contact@saintandredecubzac.fr). Vous pouvez en cas de méconnaissance des dispositions susvisées, introduire une réclamation auprès du Délégué à la Protection des Données rgpd@gironde numerique.fr ou devant la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) - www.cnil.fr

Engagements de l'enfant

CANDIDATURE AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

1 Les devoirs des conseillers enfants

Le conseiller s'engage à :

- assister aux réunions : en étant discipliné et respectueux des autres durant les réunions et en se montrant tolérant(e) à l'égard des idées différentes des siennes,
- être à l'écoute des enfants de la commune :
 - en relayant leurs idées et projets auprès de la mairie,
 - en les informant de l'avancement des travaux et en sollicitant leurs avis sur les projets et les réalisations.
- s'investir dans les projets du conseil municipal des enfants,
- être respectueux et communiquer avec les membres du conseil municipal des enfants,
- établir un lien entre les générations de la commune,
- favoriser la citoyenneté et l'expression des personnes,
- être honnête et ne pas profiter de sa position de conseiller pour satisfaire ses propres intérêts,
- être porteur de projets et œuvrer à leur réalisation pour améliorer le quotidien des enfants de la commune,
- être le représentant des enfants auprès des élus municipaux adultes.

Les jeunes conseillers seront encadrés par le conseiller municipal référent CME et des conseillers municipaux volontaires ainsi que l'animateur en charge du CME pour appréhender pleinement leur nouvelle fonction.

2 Les droits des conseillers enfants

Le conseiller a le droit de :

- proposer des projets ou des actions,
- exprimer ses opinions,
- s'impliquer dans les actions locales, nationales, européennes ou mondiales,
- donner aux enfants la possibilité de participer à la vie citoyenne en faisant part de leurs idées.

Les jeunes conseillers sont égaux et ont les mêmes droits.

3 Les règles déontologiques

Toutes les actions relatives au conseil municipal des enfants doivent impérativement et en toutes circonstances respecter la liberté absolue de la conscience de l'enfant et la notion de laïcité. L'appropriation et/ou l'exploitation à toutes fins des actions du conseil municipal des enfants par des groupes politiques, mercantiles, philosophiques, ou religieux sont à proscrire. Le conseil municipal des enfants est avant tout un espace de proposition, voire de décision et d'expression où l'Enfant peut émettre librement son avis sur les différents sujets et projets qui le concernent et qu'il désire faire aboutir dans la mesure du possible.

Signature de l'enfant candidat

Signature des représentants légaux

Autorisation des représentants légaux

CANDIDATURE AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

REPRÉSENTANT 1

Je soussigné

résidant

REPRÉSENTANT 2

Je soussigné

résidant

En qualité de représentant légal de

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature au conseil municipal des enfants de Saint-André-de-Cubzac.
- Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au conseil municipal des enfants.
- Autorise la mairie de Saint-André-de-Cubzac à utiliser les images réalisées et représentant le mineur mentionné ci-dessous dans le cadre de ses missions au sein du conseil municipal des enfants.
- Autorise mon enfant à recevoir par voie postale, par mail, par SMS les différentes informations relatives au conseil municipal des enfants (invitations, réunions, programmes, rendez-vous...).
- Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du conseil municipal des enfants et en accepte l'organisation.

Fait à, le/...../.....

Signature des représentants légaux
précédée de la mention « lu et approuvé »

Motivation et projet de l'enfant

CANDIDATURE AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Partie de l'enfant candidat

Nom : Prénom :

Pourquoi souhaites-tu être candidat ?

.....

.....

.....

.....

Si tu voulais améliorer une chose dans ta ville, qu'aimerais-tu changer ou créer ?

(une idée qui ne concernerait pas que ton école, mais toute la ville)

.....

.....

.....

.....

Cette idée concerne (plusieurs réponses possibles) :

☐ Solidarité ☐ Égalité ☐ Sport ☐ Loisirs ☐ Patrimoine ☐ Environnement ☐ Établissements scolaires

☐ Culture ☐ Nouvelles Technologies ☐ Autres :

Pour réaliser ce projet, il te faudrait :

(si tu ne sais pas comment le réaliser, ce n'est pas grave, tu pourras travailler dessus si tu es élu)

.....

.....

.....

.....

Signature de l'enfant candidat

PS : tu peux préparer une affiche de campagne qui sera affichée dans ton école dès le 9 novembre. Les adultes autour de toi sont là pour t'accompagner à la réalisation de ta candidature et de ton affiche.

1 Attention : le CME dispose d'un budget. Il faut que ton idée soit réalisable. Un stade de foot ou un parc d'attraction coûte plusieurs centaines de fois le budget alloué et n'est donc pas réalisable.